

Paris, le 24 octobre 2024

Objet : Prix nationaux du Civisme 2025

Pièces jointes : dossiers de candidatures et règlement du prix du Civisme

Chères présidentes, chers présidents,

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires et utiles à une bonne organisation du prix du Civisme 2025.

### **Planning**

Afin d'adapter votre planning départemental, l'organisation nationale est la suivante :

- **La réception des dossiers au siège national est fixée au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2025**
- Les dossiers pourront être envoyés sous forme dématérialisée au siège national à Julie BINOUS à l'adresse suivante : [contact.anmonm@orange.fr](mailto:contact.anmonm@orange.fr)
- Seul le 1er prix départemental de chaque catégorie (individuel, collectif) peut concourir au niveau national.

**Tout dossier reçu hors délai ne sera pas pris en compte.**

### **Format des dossiers**

Les dossiers peuvent être adressés à :

- Soit par courrier à :  
ANMONM - Jury du Prix du Civisme 2025  
Hôtel national des Invalides - BAL 21  
129 rue de Grenelle  
75700 Paris Cedex 07
- Soit par mail à Julie [contact.anmom@orange.fr](mailto:contact.anmom@orange.fr)

Pour l'envoi par mail, nous attirons votre attention sur le point suivant :

- Si le dossier est très volumineux, nous vous demandons de bien vouloir adresser une version synthétique (max 500 Mo) pour faciliter le transfert de votre dossier

Pour toute question concernant la mise en place et le déroulement de ces Prix du Civisme, vous pouvez adresser vos courriers à Julie BINOUS [contact.anmonm@orange.fr](mailto:contact.anmonm@orange.fr) qui fera suivre au président de la commission.

Les sections lauréates seront immédiatement averties après les délibérations du jury et pourront ainsi organiser en toute sérénité leur déplacement, celui des lauréats et de leurs familles, pour la cérémonie du 3 décembre 2025 à Paris au cours de laquelle sera remis le prix national du Civisme, individuel et collectif, pour la jeunesse 2025 et les prix nationaux de l'Engagement citoyen, jeunes sapeurs-pompiers 2025.

Nous vous remercions de votre détermination à identifier et à récompenser les « jeunes méritants » de votre département. Vous nous transmettez chaque année, des dossiers d'actions remarquables, et vous concourez ainsi à cette mission enthousiasmante et légitime de soutien et d'encouragement de l'ANMONM auprès de la jeunesse.

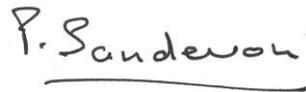
Demeurant disponible pour toute précision complémentaire, nous vous prions d'accepter, chers présidents et compagnons, nos très cordiaux et dévoués sentiments.

Président de la Commission



Hervé CHABAUD

Président national



Patrick SANDEVOIR

Destinataires : Tous les président (e)s de sections métropolitaines et ultramarines